

Office de la consommation

Qualité et distribution de l'eau Chemin des Boveresses 155 CH - 1066 Epalinges



REÇU le

20 AOUT 2024

Commune de Faoug Administration communale Route de Salavaux 1a 1595 Faoug

Epalinges, le 19.08.2024

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 24-VD-18846

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle :

Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Commune de Faoug

Prélèvement du : Date arrivée :

12.08.2024 13.08.2024

Effectué par :

Monsieur Dessonnaz

ÉCHANTILLON

24-61380

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

3 - Lac de Morat, 1021 - Plage de l'Ancien Port, 1595 Faoug

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 24-61380

Secteur:

3 - Lac de Morat

Lieu de prélèvement :

1021 - Plage de l'Ancien Port, 1595 Faoug

Dénomination spécifique :

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Température [°C] :

26

Aspect:

Trouble

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	150 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° de dossier : 24-VD-18846 V 1

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments: 85.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon prélevé. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL